

# Les Mohawks face à leur devenir

*Source : IKEWAN - Le journal des peuples premiers édité par ICRA International*

*Médiatisée lors de la crise d'Oka, la Nation Mohawk, par sa lutte pour sa souveraineté, a attiré l'attention sur la situation des premières nations du Québec*

Longtemps plongée dans l'oubli et l'indifférence, l'histoire des peuples autochtones au Canada, comme ailleurs, se revêt de plus en plus aujourd'hui de cet attrait particulier qui attire les masses, suscite des émotions et bouleverse nos sociétés. Cet engouement est tel que nous pouvons craindre qu'il ne soit qu'une lubie passagère et que dans quelques années, les premières nations retombent dans la pâle ignorance des nouvelles générations et soient victimes de notre expansion. Car nous sommes les premiers à avoir tenté de les détruire et de les assimiler, pour en faire des "hommes", des "êtres civilisés", en méprisant leur culture et leur identité, en bafouant leurs croyances et la plus élémentaire liberté qui est celle de la personne. Je ne suis encore qu'étudiante en ethnologie et j'ai beaucoup à apprendre, mais mes recherches récentes, notamment sur les peuples autochtones au Québec, en particulier les Mohawks de Caughnawaga, m'ont permis de montrer que nous avons sous estimé ces hommes. En dépit de toutes nos tentatives au cours des derniers siècles, ils sont parvenus à préserver les fondements de leur culture et de leur identité.

## Une communauté dynamique

**Les Mohawks de Kahnawake** appartiennent à la famille **iroquoise des Amérindiens du Nord** et comptent aujourd'hui plus de vingt mille membres à

travers toute la province du Québec, de l'Ontario, ainsi que de l'Etat de New-York. A Caughnawaga seulement, réserve au sud-est de Montréal également connue sous le nom de Kahnawake, huit mille quatre cent Mohawks se partagent un territoire de cinquante trois kilomètres carrés<sup>1</sup>.

A l'intérieur de cette communauté dynamique se sont créées quatre écoles, dont deux offrent aux étudiants de poursuivre leurs études secondaires. De la même manière, une station radiophonique, un journal, un hôpital entièrement géré par la collectivité et une caisse populaire dont l'actif atteint maintenant plus de cinquante millions de dollars canadiens, marquent l'amélioration de la situation économique de la communauté. Cette réalité contemporaine est le fruit d'un dur et long labeur des générations précédentes, qui se sont investies et battues pour préserver leur identité et leur culture. Les Mohawks, en effet, sont généralement connus pour leur intégration<sup>2</sup> dans le monde professionnel des blancs au 19<sup>ème</sup> siècle, en participant activement aux grandes constructions de l'époque. Leur réputation d'insensibilité au vertige les posait comme un personnel de choix pour les entrepreneurs.

Aujourd'hui, les Mohawks continuent de travailler dans ce domaine, mais la situation s'est modifiée. La criminalité et l'alcoolisme causent des ravages dans la réserve mais il faut noter que les autochtones prennent leur situation en main. Ainsi, un reportage récemment présenté sur Radio Canada<sup>3</sup> montrait la création d'un centre de détention amérindien qui tenait compte des valeurs et

des coutumes des peuples : plus qu'une punition, ce centre cherchait la "guérison" du criminel en lui procurant un retour aux sources de sa culture. Il faut savoir que les détenus autochtones représentent 18% des détenus alors qu'ils ne représentent que 3% de la population au Québec. L'émission présentait le centre de Wasekun, tenu par un couple de Mohawk. Le reportage montrait la réussite de ce système en soulignant le faible taux de récidive des participants, ce qui tend à aller dans le sens de la **volonté marquée des Amérindiens de gérer eux-mêmes leur vie.**

Aujourd'hui encore, la question de **l'autodétermination constitue le fer de lance de leurs revendications et de leur politique**, comme le démontre un article du journal de Kahnawake :

"La nation Mohawk de Kahnawake est souveraine. La nation Mahawk a une constitution qui précède tout modèle européen. L'intégrité territoriale des terres mohawks est inviolable. La juridiction économique, territoriale, politique et culturelle de la nation Mohawk reste intacte. La terre mohawk n'a pas été cédée, vendue ou conquise."<sup>4</sup>

Le journal principal de Caughnawaga révèle ici une pensée constante au sein de l'ensemble de la communauté. A compter de la signature des premiers traités entre les Amérindiens et les colonisateurs, en effet, la question de l'autodétermination des peuples a été, plus ou moins tacitement, remise en question<sup>5</sup>. Si le gouvernement s'est échiné pendant longtemps à refuser ce droit aux Premières Nations, ces dernières n'ont jamais songé à renoncer à leur propre gouvernance : l'esprit et les objectifs mêmes des traités reviennent à reconnaître à ces peuples leur droit à l'autodétermination, les reconnaissant comme des Nations à part entière<sup>6</sup>.

## Souveraineté et reconnaissance

La question de la souveraineté Mohawk est depuis longtemps une source importante de débats avec le gouvernement canadien. Au centre de cette controverse, la question des traités occupe une place importante. Longtemps, les autorités britanniques ont tenté de maintenir un contrôle des communautés autochtones à l'intérieur d'un cadre légal. Or, l'accumulation des lois, s'ajoutant aux traités, déboucha sur une marginalisation de ces sociétés, tenues à l'écart du reste des citoyens canadiens. Une étude attentive de l'histoire de ce pays montre que le Canada s'est construit à partir d'une série d'ententes avec les peuples autochtones - ententes que ce pays n'a jamais, à l'instar d'autres gouvernements dans une situation semblable, pleinement honorées<sup>7</sup>.

Les traités entre les gouvernements autochtones et non autochtones étaient des ententes pour le partage des terres. Ils ont été remplacés par des politiques destinées, dans un premier temps, à chasser les peuples amérindiens de leurs terres ancestrales, puis à les anéantir, avec leurs gouvernements, en minant leur culture et en étouffant leur identité<sup>8</sup>. Y sont-ils parvenus ? A mon sens, non. La communauté Mohawk de Caughnawaga peut encore aujourd'hui revendiquer ses particularités. **En adaptant sa culture à notre société, devenue dominante, ils ont su conserver les principaux attributs qui font d'eux un peuple à part entière**, tels que la langue, les rites et les coutumes les plus importantes pour une reconnaissance identitaire. Ils demeurent cependant **un peuple aux racines coupées qui font d'eux une minorité ethnique dans un conglomérat de cultures**, une situation qui, du point de vue social, cause de nombreux problèmes.

La question de l'autodétermination demeure importante au sein du débat politique mais elle apparaît souvent comme

un prolongement de cet engouement pour une “Renaissance Amérindienne”, manifesté depuis la seconde moitié du 20ème siècle. Pouvons nous cependant en conclure à une viabilité du système, étouffé par les nouvelles valeurs qui président ce

siècle et les difficiles rapports sociaux des autochtones au sein du reste de la population québécoise ?

Stéphanie Boutevin

#### Notes :

1 Québec, Gouvernement du Québec, Guide des collectivités autochtones. 2003.

2 Le choix des termes est important. La question de l'intégration est encore sujette à interprétation

3 Radio Canada, Emission télévisée “Enjeux” du 25 février 2005.

4 Eastern Door, 16 février 1996, p.2, 7.

5 Rapport de la commission Royale sur les peuples autochtones, Volume 2, Une relation à redéfinir, première partie, Canada, 2004.

6 Rapport de la commission Royale sur les peuples autochtones, Volume 2, Une relation à redéfinir, première partie, Canada, 2004.

7 Savard Rémi, Proulx, Jean-René. Canada. Derrière l'épopée, les autochtones. Montréal, Hexagone. 1982.

8 Rapport de la commission Royale sur les peuples autochtones,

Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1996.

---

---

## La Crise d'Oka

Cet épisode<sup>1</sup> des plus marquants dans l'histoire des Mohawks de Kahnawake et de Kanesatake du Québec au 20ème siècle est probablement l'un des conflits les mieux connus de ce peuple amérindien, sans doute du fait de sa violence et de sa relative proximité temporelle. A cette occasion, les revendications des Amérindiens ont pu être entendues à travers le monde, grâce, notamment, à la présence de la Fédération internationale des droits de l'homme.

Soixante dix-huit jours de barricades, interventions militaires, saccages et rébellion : ce qui peut apparaître au prime abord comme une petite incartade prend en fait l'allure d'une petite guérilla. Mais pour comprendre l'ampleur de cet événement, il est important de commencer par le commencement. Nous sommes en mars 1989 : le maire de la ville d'Oka décide d'agrandir le golf de la ville et de construire un certain nombre de copropriété de luxe. L'ennui est que le terrain qu'il choisit s'avère être une des terres que les Mohawks revendiquent depuis de très nombreuses années comme leur, surtout que ce bout de territoire se révèle être un cimetière amérindien. Les Mohawks de Kanesatake sont les premiers à s'opposer à ce projet de construction : ils sont deux cent, sur les mille cinq cent que compte la réserve à ce moment là, à descendre dans la rue pour protester.

Dès le début, les Mohawks songent à appliquer la manière forte pour être entendus et n'hésitent pas à parler d'occupation. De l'autre côté, le maire d'Oka, Jean Ouellette, ne démord pas de son bon droit : pour lui, cette histoire de propriété a été réglée en 1910, quand la cour Suprême de Londres a statué que ces terres n'étaient plus à la communauté Mohawk. Le durcissement du conflit entre les deux parties, avec l'édification des barricades, amènent les autorités Provinciales à se mêler de la question. Une décision de la Cour suprême autorise l'intervention de la Sécurité du Québec pour mettre un terme à cette “guérilla” qui entraîne des troubles et des dissensions dans la population : les Mohawks, en effet, ont en leur sein un groupe armé, appelés les Warriors, qui ne font pas l'unanimité parmi la communauté.

Début juillet, la Sécurité du Québec décide de lancer la troupe. Le 11 juillet, au cours d'une intervention policière, un des agents de la Sécurité du Québec, le caporal Marc Lemay, est tué. A la suite de cette fusillade, les Mohawks profitent du retrait de la police pour bloquer la route d'Oka, tandis que les agents de la Sécurité du Québec encerclent la réserve, ne laissant passer que les soins et la nourriture. Les Mohawks de Kahnawake, par solidarité, érigent à leur tour des barrages pour bloquer des routes stratégiques qui traversent leur réserve.

Suite à une série de négociations qui échouent, le premier ministre autorise mi-août une intervention de l'armée. Un nouveau siège est constitué autour des réserves mais, plus nombreux, les soldats se montrent plus hermétiques que les policiers. La reddition a lieu le 29 août : les Mohawks de Kahnawake aident l'armée à libérer le pont Mercier et le 25 septembre, isolés, les Warriors de Kanesatake jettent leurs armes et se rendent à l'armée canadienne. La plupart d'entre eux sont arrêtés. Les autochtones de Kanesatake, après avoir obtenu une partie de leurs terres ancestrales, poursuivent le gouvernement en justice, dans l'espoir d'acquérir des droits et un plus grand territoire dans la région d'Oka.

Enfin, ce conflit a permis de jeter un nouveau regard sur les communautés autochtones au Québec. Tirées de l'ignorance, elles ont pu, grâce à une très bonne gestion de la médiatisation de cette crise, attirer l'attention des populations sur leur sort, et, en 1996, le gouvernement canadien fait connaître les résultats de la Commission royale d'enquête sur les peuples autochtones, lancée en 1991. Ce rapport montre comment la situation sociale et économique des Amérindiens et des Inuits au Canada est mauvaise.

La Crise d'Oka est peut-être officiellement terminée mais des problèmes demeurent toujours. Les autochtones n'ont pas obtenu gain de cause quant à leurs revendications territoriales ou autonomistes, la question de l'autodétermination restant au centre des revendications. Ce conflit a d'ailleurs constitué un élément déclencheur quant à ces revendications pour beaucoup d'autres Nations autochtones du Québec.

S.B.

#### Notes :

1 Sur cet événement, il est intéressant de lire : Oka : dernier alibi du Canada anglais, Robin Philpot, VLB, Montréal, 1991.